



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E44950

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/06/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS B 483202495

Siret : 483 202 495 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 34811200K 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147461418

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147461418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : KTL

Sigle : KTL

1 BIS IMPASSE MOUSSET
BP60187
75012 PARIS 12

Téléphone : 01 47 00 67 44

Fax : 01 47 00 71 54

Portable :

Site Internet : www.ktl-couverture-plomberie.fr/

E-mail : ktl.ste@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MARINACCIO KEVIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/07/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	06/07/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	12/07/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	12/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.